

Service militaire adapté : une convention pour former davantage de jeunes Polynésiens

Le Haut-commissaire de la République en Polynésie française, Lionel BEFFRE, le Président de la Polynésie française, Gaston FLOSSE, et le chef de corps du RSMA (Régiment du service militaire adapté) en Polynésie française, le colonel Sébastien PY, ont signé, mardi matin, à la Présidence de la Polynésie française, une convention qui s'inscrit dans le mouvement d'augmentation du nombre de jeunes Polynésiens formés dans le cadre du service militaire adapté.

« Le SMA et la Polynésie française, c'est une longue histoire qui remonte à l'implantation du service militaire adapté en 1989 aux Marquises. Il faut souligner combien l'appui de la Polynésie française est important pour le développement du SMA. La signature de cette convention vient confirmer l'engagement de chacune des parties », a déclaré le Haut-commissaire.

« Nous avons beaucoup de reconnaissance pour le travail effectué par le SMA depuis sa création. Avec nos projets qui vont prochainement se concrétiser, tant dans le domaine de l'aquaculture que pour le tourisme, nous avons besoin de jeunes Polynésiens formés. Nous souhaitons voir le nombre de stagiaires du service militaire adapté augmenter dans les années à venir », a ajouté le Président de la Polynésie française.

Le nombre de personnes prises en charge va ainsi passer de plus de 500 en une année à plus de 550 dès 2015. Outre une instruction militaire de base, les jeunes Polynésiens, âgés de 18 à 26 ans, bénéficiant de cette formation, ont la possibilité d'apprendre des métiers très variés offrant des débouchés sur le marché de l'emploi.

Des formations de magasinier, d'agent d'accueil touristique, d'agent administratif, d'aide aux personnes, d'entretien des espaces verts ou encore aux métiers de la mer, sont ainsi proposées dans les différents centres du RSMA-Pf. Deux nouvelles formations (soudeur et plaquiste) seront ouvertes cette année, ce qui, au total, porte à 24 le nombre de formations disponibles.

D'ici à 2016, il est prévu le que le RSMA-Polynésie française atteigne un effectif de 700 personnes, 550 places pour les volontaires stagiaires, mais également plus de 130 postes de volontaires techniciens (aide à l'emploi pour de jeunes Polynésiens diplômés avec des contrats de 1 an renouvelable trois fois).

Le RSMA-Pf est notamment déployé sur l'île de Tahiti (Arue), sur l'archipel des Australes (une compagnie à Tubuai) et sur l'archipel des Marquises (une compagnie à Hiva Oa). En 2013, le RSMA-Pf a recruté 80% de volontaires stagiaires non titulaires de diplômes ainsi que plus de 30% de volontaires féminins.

Un conseil de perfectionnement, composé de représentants de l'Etat et du Pays se réunit au moins une fois par an afin d'analyser les effectifs par archipel et les statistiques d'offres d'emploi. Des ajustements sont ainsi régulièrement opérés afin de mettre en adéquation les formations proposées - création ou suppression de filières professionnelles - avec les évolutions du marché de l'emploi.

Le régiment est une unité militaire relevant du ministère chargé de l'Outre-mer. Il a pour principales missions de faciliter l'insertion sociale de jeunes volontaires Polynésiens en dispensant une formation militaire, citoyenne, scolaire et professionnelle adaptée et d'offrir à de jeunes diplômés une première expérience professionnelle.

Connue autrefois sous le nom du Groupement du Service militaire adapté de Polynésie française (GSMA-Pf), cette unité est devenue un régiment le 1^{er} juillet 2013 et s'appelle donc désormais le Régiment du Service militaire adapté de Polynésie française (RSMA-Pf).

-O-O-O-O-O-